



CHEMIN DU POMMIER 5
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENEVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50
FAX (41.22) 919 41 60
E-MAIL postbox@mail.ipu.org

Le droit et la justice au crible des parlements

Séminaire à l'intention des membres des instances parlementaires des droits de l'homme
Genève, 25-27 septembre 2006

Genève, le 19 juin 2006

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Soucieuse de contribuer au renforcement de la capacité des parlements à promouvoir et protéger les droits de l'homme, l'Union interparlementaire organise depuis 2004 un séminaire annuel à l'intention des présidents et membres des commissions parlementaires des droits de l'homme. Ces séminaires font désormais partie intégrante des activités de l'UIP.

Je souhaite donc appeler votre attention sur le séminaire qui se tiendra cette année. Il aura lieu du 25 au 27 septembre 2006 au Siège de l'UIP à Genève et portera sur la question de la bonne administration de la justice et sur la contribution des parlements en la matière.

La question de la bonne administration de la justice, qui est au centre de la problématique des droits de l'homme, a pris une importance toute particulière dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Elle couvre un certain nombre de sujets comme l'administration des prisons, l'organisation du système judiciaire et les droits des personnes accusées, des personnes détenues et des personnes emprisonnées. Le séminaire abordera les normes internationales qui régissent la détention et le droit à un procès équitable. On s'y penchera sur ce que les parlements et leurs membres peuvent faire pour garantir l'application de ces normes et l'indépendance de la justice, un des piliers de la démocratie. Le programme détaillé de ce séminaire de trois jours vous sera adressé avant la fin du mois de juin 2006.

Il sera organisé avec le concours de deux organisations particulièrement compétentes en la matière, la Commission internationale de juristes (CIJ) et l'Association pour la prévention de la torture (APT). Il sera ouvert aux membres des commissions parlementaires spécialisées dans les droits de l'homme, la justice et/ou les affaires intérieures. Les thèmes à l'ordre du jour seront présentés par des parlementaires et/ou des experts et des représentants d'organismes de droits de l'homme internationaux et/ou régionaux. Comme à l'accoutumée, l'accent sera mis sur le débat et on fera en sorte de laisser suffisamment de temps au libre échange des opinions. L'interprétation sera assurée en anglais, arabe, espagnol et français.

./..

Vous trouverez ci-joint un formulaire d'inscription UIP que je vous convie à retourner à notre Secrétariat avant la fin du mois de juillet 2006. A ce propos, je vous informe que la salle de conférence au siège de l'UIP ne peut contenir qu'un nombre limité de participants, raison pour laquelle je vous serais reconnaissant de bien vouloir limiter l'éventuelle délégation de votre parlement à trois personnes (y compris conseiller et secrétaire).

Enfin, je tiens à préciser que toutes les questions concernant les visas, l'hébergement hôtelier et les déplacements des participants doivent être réglées par les participants eux-mêmes. Pour faciliter les réservations de chambres d'hôtel, je joins à la présente un formulaire de réservation que les participants pourront utiliser s'ils le souhaitent. Veuillez noter que ces deux formulaires, ainsi que le programme provisoire du séminaire et autres documents s'y rapportant seront affichés à partir de juillet 2006 sur le site de l'UIP.

Je me réjouis à la perspective de la participation de votre parlement à ce séminaire et vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.



Anders B. Johnsson
Secrétaire général

Annexe : Formulaire d'inscription
 Formulaire de réservation de chambre d'hôtel